

Proposition de délibération du groupe Communiste-Front de gauche

EXPOSE DES MOTIFS

2018 PCF-FG 1 « Je joue, je rencontre le monde » - Création des Jeux Sportifs Scolaires Parisiens.

Introduction

« Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'inspirer et d'unir un peuple comme peu d'autres événements peuvent le faire. Il est plus puissant que les gouvernements pour briser les barrières raciales. »

Ainsi s'exprimait Nelson Mandela en 1995 au moment de la coupe du monde de rugby organisée en Afrique du Sud.

Paris est ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Paris va accueillir le monde entier à travers l'évènement le plus suivi dans le monde avec 4,5 milliards de téléspectateurs ou téléspectatrices ou d'auditeurs et d'auditrices. Quel message voulons-nous porter à cette occasion, si ce n'est le message originel de l'olympisme : celui de la paix. C'est une opportunité pour la Ville de rebâtir un idéal collectif et universel pour un monde de paix, de liberté et dans lequel le sport joue un rôle essentiel dans la formation des citoyens de demain : la génération 2024. C'est pour cette raison que cette délibération propose la création du dispositif « je joue, je rencontre le monde » à travers des jeux sportifs scolaires parisiens.

Les menaces qui pèsent sur le Monde sont nombreuses : le creusement des inégalités économiques et sociales à l'échelle mondiale, la permanence de conflits locaux qui peuvent à tout moment se transformer en un conflit mondial majeur : Proche et Moyen Orient, la péninsule coréenne, les conflits permanents en Afrique centrale et de l'est. Tout cela pèse sur les relations politiques bien sûr, mais a aussi des conséquences sur les grands évènements sportifs.

Après la vague d'attentats qui a touché notre ville, la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a pris une dimension toute autre. Paris, de par sa terrible expérience et sa volonté indéfectible de ne pas céder à la peur, doit avoir à cœur de porter un message de paix et de fraternité. L'attitude courageuse et humaine de notre ville face à l'arrivée importante de réfugié·e·s venu·e·s de pays en guerre lui donne une responsabilité supplémentaire dans la réussite de ces jeux et des valeurs d'humanité qui doivent en découler.

Les Jeux Olympiques ont été dans l'histoire le réceptacle de conflits entre nations participantes ou de revendications politiques : les Jeux Olympiques ont connu des boycotts liés à la Guerre froide, en 1980 à Moscou et en 1984 à Los Angeles, des attentats liés au conflit israélo-palestinien à Munich 1972, l'expression de la revendication du « projet olympique pour les droits humains » à Mexico en 1968. Ils ont aussi, et ne le nions pas, sujet à l'instrumentalisation politique comme à Berlin en 1936 par le régime nazi.

Le combat pour l'accès des femmes à toutes les disciplines et dans toutes les délégations participantes est passé par les Jeux Olympiques. N'oublions pas le rôle d'Alice Millat qui fut pionnière dans la revendication de la participation des femmes aux épreuves Olympiques dès 1919. Ses vœux ne seront exhaussés qu'en 1936 quand il y aura enfin des épreuves féminines d'athlétisme. Une porte était ouverte. N'oublions pas que les premières compétitions internationales féminines se sont déroulées à son initiative à Paris en 1922, deux ans avant les premiers Jeux Olympiques à Paris.

Il en est de même sur la question des réfugié·e·s qui n'ont pu avoir une délégation qu'aux Jeux Olympiques de Rio en 2016. C'est la démonstration de la perméabilité des JO avec les débats qui traversent le monde.

Mais les Jeux peuvent être aussi un moment de dialogue renforcé, de « diplomatie sportive » comme le démontrent les derniers jeux d'hiver à PyeongChang en Corée du Sud qui ont permis un rapprochement entre les deux Corées.

L'accord historique signé à Lima entre Paris, Los Angeles et le CIO fait suite à l'abandon de nombreuses villes, à une crise de vocation et de valeurs qui impose le changement que Thomas Bach avait prédit en 2014 quand il disait : « Le CIO devra être lui-même porteur de changement, sous peine d'y être contraint par les critiques, les manifestations d'hostilité des populations et le désistement des villes pour une candidature ».

Paris 2024 peut incontestablement être un tournant historique dans l'histoire des jeux et nous avons la responsabilité de porter un nouveau souffle pour l'Olympisme.

S'il faut que cela change, nous devons nous poser dès aujourd'hui la question de notre contribution à ces jeux. Comment peuvent-ils durablement marquer l'histoire de l'Olympisme ?

Le cap que nous avons pris est de faire de Paris la capitale du sport, mais surtout la capitale de la Paix et du partage.

Cette délibération transversale mêlant nos politiques de coopération internationale, d'éducation et sportive conjugue trois impératifs.

Le premier veut que ces Jeux soient ceux de la paix, du partage entre les peuples du monde entier, à travers des programmes de coopération et d'échanges autour du sport pour la génération 2024.

Le second veut que les Jeux permettent un fort investissement des pouvoirs publics dans l'Éducation physique et sportive à l'école et dans la cité, élément culturel essentiel du droit

d'accès au sport pour toutes et tous, notamment des plus jeunes, filles et garçons, valides et non valides.

Le troisième vise à enclencher une dynamique populaire à Paris par l'organisation de jeux sportifs scolaires.

La paix et l'éducation, les valeurs cardinales de l'Olympisme

N'oublions jamais que c'est à Paris en 1898 que le baron Pierre de Coubertin a créé les Jeux Olympiques modernes.

Les principes fondamentaux de l'Olympisme, énoncés dans le préambule de la Charte Olympique, disposent que : « l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. Le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine. »

Dès la Grèce antique, la tradition de la « Trêve Olympique » a été établie garantissant aux athlètes, à leurs familles ou aux simples voyageurs et voyageuses, une liberté de déplacement en toute sécurité pour participer ou assister aux Jeux Olympiques.

En 1992, le Comité International Olympique (CIO) décide de relancer l'idée de « Trêve Olympique » pour préserver l'intérêt des athlètes, du sport, et pour encourager la recherche de solutions pacifiques et diplomatiques aux conflits dans le monde. L'un des buts de cette « Trêve Olympique » est de mobiliser la jeunesse pour la promotion des idéaux olympiques.

Pour donner une portée majeure à cette « Trêve Olympique », le CIO a aussitôt demandé l'appui de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Dès 1993, l'ONU adopte tous les deux ans, avant chaque édition, une résolution intitulée « Pour l'édification d'un monde de paix et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique ».

Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies de 2007 à 2016 précisait : « Si la compétition est une composante essentielle du sport, celui-ci n'en demeure pas moins un instrument puissant pour promouvoir le dialogue, la paix et la réconciliation. Nous nous heurtons malheureusement à bien des problèmes dans de nombreuses régions du monde, mais, à travers le sport, nous pouvons œuvrer en faveur de la paix, du dialogue et de la réconciliation – des buts et objectifs qu'ont précisément en commun les Nations Unies et le CIO. »

Les initiatives du CIO en faveur de la « Trêve Olympique » s'étendent au-delà de la simple période des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il s'agit, par le biais des Comités Nationaux Olympiques, de mettre en œuvre une série d'actions en relation avec le sport et au service de la paix.

En juillet 2000, le CIO met en place la Fondation pour la Trêve Olympique avec pour objectif la promotion des idéaux olympiques pour servir la paix, l'amitié et la compréhension dans le monde, et la prévention et la résolution des tensions par le biais du sport, de la culture et des idéaux olympiques. La Fondation pour la Trêve Olympique développe notamment des programmes d'éducation et de recherche.

La Fondation pour la Trêve Olympique s'appuie sur le Centre International pour la Trêve Olympique chargé de la mise en œuvre de projets liés à la promotion d'une culture de paix par le sport et l'idéal olympique.

Jacques Rogge, Président du CIO en 2007 s'exprimait ainsi : « Le sport à lui tout seul ne peut faire respecter ni maintenir la paix, mais il a un rôle essentiel à jouer en faveur de l'édification d'un monde meilleur. »

L'article 39 de la Charte Olympique rappelle qu'au titre du programme culturel, « Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) organisera un programme de manifestations culturelles qui doit couvrir au moins toute la période d'ouverture du village olympique. »

L'éducation physique et sportive, un droit essentiel à l'émancipation humaine

Les nations du monde ont reconnu que l'éducation physique et sportive est un droit essentiel à l'émancipation humaine.

La charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport de l'UNESCO affirme dans son article premier que « La pratique de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport est un droit fondamental pour tous ». Et de préciser : « Tout être humain a le droit fondamental d'accéder à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport sans discrimination fondée sur l'appartenance ethnique, le genre, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune ou tout autre statut. »

A l'occasion du Plan d'Action de Kazan adopté à l'issue de la 6^{ème} Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport en juillet 2017, il est affirmé que l'enseignement à l'école d'une éducation physique de qualité favorise la contribution du sport au développement durable et à la paix.

Si 97% des pays du monde ont rendu l'éducation physique obligatoire seules 53% des écoles primaires ont des enseignant·e·s d'éducation physique formé·e·s (chiffres de l'Unesco). Dans de nombreux pays, encore, les filles ne peuvent pratiquer d'activités physiques et sportives. L'attention portée au Handisport connaît de grandes disparités dans le monde.

Parce que nous souhaitons que les Jeux de Paris en 2024, 100 ans après le premier rendez-vous Olympique en France, soient exemplaires, il faut qu'ils laissent des traces fortes et durables dans notre région et notre ville. Cela vaut pour les équipements qui devront contribuer au rattrapage du déficit qui existe à Paris et en Seine-Saint-Denis et partout

ailleurs sur le territoire national. Mais cela vaut aussi pour que se renforce la place de l'éducation physique et sportive dans la formation des jeunes.

Les activités physiques et sportives sont des œuvres et constituent un champ culturel incontestable, au sens où l'on parle de la poésie, du roman, du théâtre, des sciences et des langues.

C'est à ce titre qu'elles sont dignes d'être transmises, enseignées parce qu'elles sont porteuses de valeurs intrinsèquement éducatives. Les activités physiques et sportives sont des activités profondément humaines parce qu'elles mobilisent la totalité des êtres qui s'y adonnent.

L'ambition d'une culture sportive pour toutes et tous repose sur un enseignement de qualité ne se réduisant pas une activité dépourvue de contenu ni à propagande hygiéniste de sinistre mémoire ou enfin à un discours moralisateur centré sur des valeurs. L'enjeu est bien l'appropriation de son corps, de son espace, du mouvement, des techniques, de son environnement et de techniques appropriées au corps.

À cet égard, l'existence des Professeurs de la Ville de Paris qui assurent l'enseignement de l'activité physique et sportive dans les écoles élémentaires parisiennes constitue une chance pour les élèves parisiens.

L'organisation par notre Ville des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 nous offre une opportunité formidable pour développer la culture sportive pour toutes et tous à Paris. Cela devrait être le fil rouge des Olympiades culturelles que nous organisons à compter de 2020.

Le Ministère de l'éducation nationale a pris des engagements qui se traduisent par une convention de partenariat signée en février 2017 entre l'Académie de Paris, la Ville de Paris et le Comité National Olympique et Sportif Français, engagement au sein desquels figure celui de soutenir l'ensemble des initiatives impulsées par la communauté éducative portant sur l'organisation de manifestations sportives, notamment les initiatives en faveur du handisport, du sport adapté, du sport partagé et du sport au féminin. C'est dans ce cadre que s'est réuni le premier comité de pilotage Génération 2024, qui vise à marquer la volonté des parties pour faire vivre concrètement l'esprit olympique.

Quelques exemples illustrent l'engagement de la communauté éducative parisienne pour sensibiliser les petit.e.s Parisien.ne.s aux valeurs du sport, de l'Olympisme et de la paix. :

- du 27 janvier au 3 février 2018, tous les élèves de la maternelle au lycée ont pu participer à la semaine olympique et paralympique. Cet événement a été un moment clé pour promouvoir l'éducation par le sport et mettre les valeurs citoyennes et sportives au cœur des enseignements en abordant les thématiques telles que le fair-play, les valeurs du sport, de l'égalité, de la santé et de l'inclusion des élèves en situation de handicap ;
- Paris participe à la journée olympique qui a lieu chaque année le 23 juin : 17 arrondissements se seront ainsi mobilisés cette année, impliquant 14 sites (parcs et

équipements sportifs de la ville) pour accueillir 6 000 participants attendus (des publics scolaires, centres de loisirs, Mercredi du sport), et 7 200 diplômes et livrets leur seront délivrés ;

- pour la deuxième année consécutive la mallette pédagogique « À vos marques, Prêts, Paris », conçue avec la Ligue de l'Enseignement et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré, sera distribuée à tous les élèves de CM2 à la rentrée 2018-2019, accompagnée de très nombreuses animations sont prévues dans des classes des quartiers Politiques de la Ville.

« Je joue, je rencontre le monde »

Nous nous appuyerons sur le plan d'accompagnement de la candidature intitulé « Les Jeux Olympiques et Paralympiques, accélérateur des politiques publiques » et la délibération 2016 SG 11 adopté par notre assemblée. Les mesures de ce plan visaient à mettre la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques au service des priorités du programme de la mandature.

Dans le plan d'accompagnement figurent deux mesures sur lesquelles nous souhaitons nous appuyer. L'engagement de sensibiliser les enfants et les adolescent-e-s aux valeurs olympiques, et celui de leur enseigner l'Histoire de l'Olympisme. Les actions mises en place ont alors pour vocation de sensibiliser enfants et adolescents aux valeurs défendues par l'olympisme que sont l'amitié, le respect entre les peuples, l'excellence, la paix, l'universalité, la solidarité, le développement durable, la non-discrimination et l'alliance du sport de l'éducation et de la culture.

Mais nous souhaitons aller plus loin avec la création du dispositif « je joue, je rencontre le monde ».

Il s'agit de créer Les « Jeux Sportifs Scolaires Parisiens » qui permettront aux parisiennes et parisiens de nos écoles et collèges de se rencontrer chaque année et d'inviter des jeunes du monde entier autour du sport et des valeurs de paix et de partage.

Paris peut s'inspirer d'expériences déjà existantes dans les départements voisins de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne. Il convient qu'elles concernent principalement les classes et pas seulement les jeunes déjà licencié-e-s. L'intérêt de travailler avec une classe serait qu'aux collèges, par exemple, plusieurs professeurs de disciplines différentes s'associent pour porter les projets. Les « jeux sportifs scolaires parisiens » pourraient d'ici 2024 décliner chaque année une thématique différente: valorisation de la pratique féminine du sport, sport et handicap, sport adapté, sport et antiracisme, sport et lutte contre toutes formes de discriminations. L'association des Maires pour la Paix a déjà travaillé à un module de sensibilisation et de formation sur le thème du sport et de la Paix dans la perspective des Jeux Olympiques de 2024. Ceci pourrait être le fil conducteur des actions parisiennes.

Cette initiative d'envergure pourrait se conjuguer avec les grands rendez-vous sportifs qui se tiendront à Paris d'ici à 2024 : championnat du monde féminin de football 2019 et la coupe du monde de Rugby en 2023 par exemple...

Il s'agit de favoriser les échanges entre écoles et collèges parisiens échangent et travaillent avec établissements partenaires européens et mondiaux. Ils pourraient ainsi s'appuyer sur le dispositif d'Erasmus+, le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour 2014-2020. 1,8 % du budget annuel d'Erasmus+ est consacré aux activités liées au sport, qui visent à soutenir des partenariats collaboratifs et des manifestations sportives européennes à but non lucratif.

Les établissements scolaires pourraient aussi solliciter les dispositifs portés le CIO comme «La Fondation pour la trêve Olympique », les programmes d'échanges de l'UNESCO sur le sport et la culture et les dispositifs européens et nationaux mis en place par l'Éducation nationale le Ministère des sports dans le cadre la convention de partenariat signée en février 2017.

Le soutien de l'Union Mondiale des villes Olympiques pourrait être sollicité afin d'inscrire l'opération « les jeux sportifs scolaires parisiens » dans un vaste mouvement d'échange et de collaboration des villes et de leur jeunesse autour de ce projet « je joue, je rencontre le monde ».